



CLUB NAUTIQUE DE VICHY

Boulevard du Maréchal de
Lattre de
Tassigny

03200 VICHY

Secrétariat : 04.70.98.73.55

Mail : clubnautiquedevichy@gmail.com

Site web : www.clubnautiquedevichy.com

N° SIRET : 779 066 455 00014 Code NAF : 9312Z



AVIS DE COURSE

REGATE COMITE TERRITORIAL N°5
Régate grade 5B Tous supports
Dimanche 13 octobre 2024
Lac d'Allier - VICHY
Organisée par le CLUB NAUTIQUE DE VICHY

1. REGLES

La régata sera régie par :

1.1 Les règles telles que définies dans les règles de course à la voile (RCV).

1.2 Les règlements fédéraux.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte aux doubles et aux solitaires.

2.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire sur place le dimanche 13 octobre dès 9H00.

2.3 Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription :
Leur licence club FFVoile mention compétition valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.

Ou leur licence club FFVoile mention adhésion ou pratique accompagnée, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

Une autorisation parentale pour les mineurs.

Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

Le certificat de jauge de conformité.

2.4 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

Un justificatif de leur appartenance à une autorité nationale membre de World Sailing.

Le certificat de jauge ou de conformité.

Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'euros.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en Français ou en Anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

- ✓ Pas de droit

4. PROGRAMME

Accueil des participants à partir de 9h00 le dimanche matin,

4.1 Confirmation d'inscription : le dimanche 13 octobre 2024

4.2 Briefing 30 minutes avant le 1^{er} signal d'avertissement.

4.3 Jours de course : 13/10/2024, 1^{er} signal d'avertissement 11h00.

4.4 4.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.

5. INSCRIPTION DE COURSE

Les inscriptions de course seront :

Disponibles à la confirmation des inscriptions.

Affichées selon la prescription fédérale.

Disponible en version électronique à l'adresse suivante : clubnautiquedevichy@gmail.com

6. LES PARCOURS

6.1 Les parcours seront de type banane.

6.2 Zone de course : rivière Allier entre le pont de Bellerive et le pont Barrage.

7. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

8. CLASSEMENT

8.1 Deux courses devront être effectuées pour valider la compétition.

8.2 Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

Quand trois courses ont été validées le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant son plus mauvais résultat.

9. PRIX

Une remise de prix aura lieu à l'issue de la dernière course.

10. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

FICHE D'INSCRIPTION REGATE



Nom régata :	Date régata :
Voile N° :	Série :
PUBLICITE : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Carte de publicité : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

	BARREUR		EQUIPIER	
NOM				
PRENOM				
Né le / Sexe	//	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	//	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
Nom du club				
N° du club				

Adresse		
---------	--	--

<p>Je m'engage à respecter les règles de la manifestation dont la règle fondamentale 4 des règles ISAF : Un bateau est seul responsable de la décision de prendre le départ ou non, ou de rester en course. Les participants autorisent le CNV à utiliser et diffuser les photos du bateau et l'équipage qui peuvent être pris pendant la compétition.</p>	
Signature Barreur	Signature équipier

Autorisation parentale

Inscription d'un enfant mineur



PARENTS

Je soussigné : M Mme Autre qualité

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Détenteur de l'autorité parentale autorise mon enfant :

L'ENFANT

Nom.....

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

A participer à la régata :

Organisée par le CNV du :au

Fait à :le

Signature

ANNEXE – Zone de course

Départ soit côté pont barrage, soit pont de Bellerive.
Arrivé devant le club house de la base nautique.

ACCES AU CLUB

